

# Le Net, royaume des élèves

**ÉDUCATION.** Trouver des informations sur le Net et les recopier telles quelles dans leurs devoirs est une démarche de plus en plus pratiquée par les élèves. Mais la riposte arrive !

**E**n ce moment, les élèves en classe de 1<sup>re</sup> préparent leurs travaux personnels encadrés (TPE), une sorte de super-exposé dont la note compte pour le bac. Mais pour certains, ces devoirs n'ont rien de personnel. C'est plutôt une accumulation de copier-coller effectués sur la Toile. De plus en plus de lycéens, mais aussi de collégiens — cette génération née avec une souris dans la main — se ruent sur la Toile pour trouver, immédiatement, la réponse aux exercices à faire à la maison, repompant sans culpabiliser des paragraphes entiers. Et oubliant, évidemment, de citer leurs sources.

La question, c'est comment on éduque les élèves à utiliser ce genre d'outil ?

ANTOINE, PROFESSEUR D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Quelques clics sur Google ou Wikipédia pour dénicher la biographie de Voltaire ou la problématique du sujet de philosophie et, hop, le devoir est dans le sac ! La plupart du temps, cette tricherie quasi généralisée saute aux yeux des professeurs, plus que jamais sur leurs gardes.

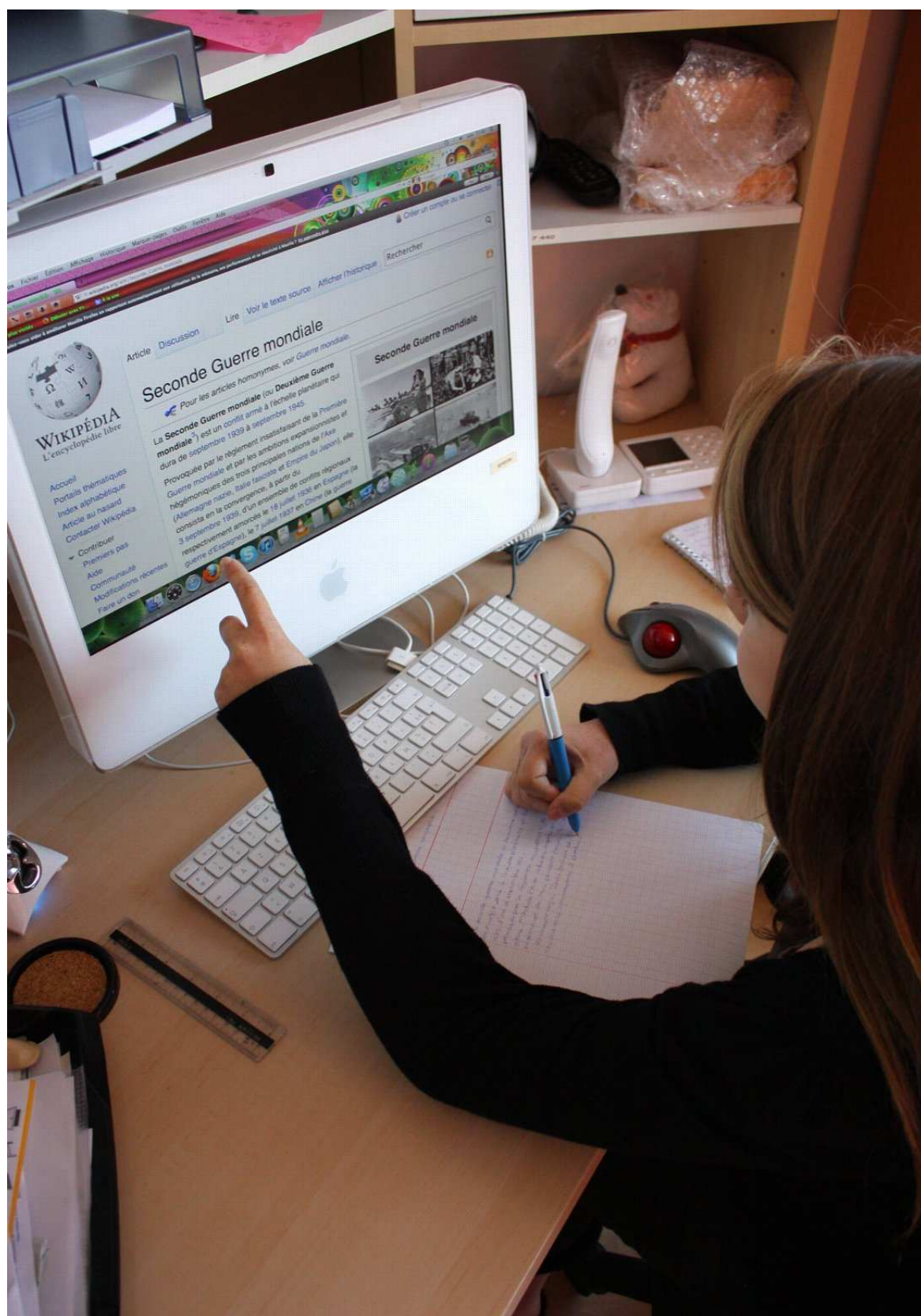
Eux s'inquiètent de la montée en puissance du plagiat scolaire. Ce n'est certes pas une pratique nouvelle. Il y a vingt ou trente ans, c'est

l'encyclopédie que les élèves recopiaient mot à mot pour décrire Ramsès II, c'est le petit livre « Profil d'une œuvre » qu'ils épluchaient pour réaliser la fiche de lecture d'un ouvrage... qu'ils n'avaient pas lu !

« Ce qui a changé, c'est l'ampleur du phénomène », observe Katrine Delage, documentaliste dans un lycée des Pyrénées-Atlantiques. Avec Internet, l'accès aux connaissances s'est extrêmement élargi. C'est une mise à disposition sans limite de documents gratuits ou... payants : des sites proposent en effet, moyennant quelques euros, des plans de dissertation ou des sujets de TPE clés en main. Face à ce fléau, c'est l'apprentissage de la recherche documentaire qui doit être revue et corrigée.

« On ne peut pas interdire Internet. La question, c'est comment on éduque les élèves à utiliser ce genre d'outil ? Trouver le bon document, le référencer, être capable d'être critique, cela fait partie des compétences à acquérir pour les étudiants et du travail éducatif », insiste Antoine, professeur d'histoire-géographie dans le Loiret. Il existe une autre arme pour lutter contre le pillage numérique : le logiciel anti-plagiat (lire ci-contre). Après avoir séduit les universités et les grandes écoles, démasquant les étudiants sans scrupules, le détecteur de copier-coller commence à s'inviter dans les collèges et lycées.

VINCENT MONGAILLARD



Certains élèves ou étudiants n'hésitent plus à copier intégralement les informations trouvées sur Internet pour effectuer leurs rédactions. Des programmes informatiques vont à présent aider les professeurs à détecter les petits malins. (LP/SANDRINE CARDON.)

## MOT

### Wikiplagiat

**Ce néologisme, d'abord utilisé par les experts du plagiat,** puis par les enseignants, pour décrire cette tendance au copier-coller grossier au collège comme à l'université, est l'association de deux mots : « Wikipédia » et « plagiat ». Le premier fait référence à l'encyclopédie en ligne participative et multilingue, cinquième site le plus visité au monde, très apprécié des jeunes internautes. Petit inconvénient

quand on la « repompe » bêtement : ses articles contiennent parfois des erreurs ! Le second substantif renvoie au verbe plagier signifiant, selon le Petit Robert 2011, « copier un auteur en s'attribuant indûment des passages de son œuvre ». Apparu dans notre langage courant en 1697, plagiat est dérivé de plagiare, issu du latin « plagiarius », c'est-à-dire « celui qui vole les esclaves d'autrui ». A moins qu'il ne provienne du grec « plagios », traduisez « fourbe ».

## Certains ne peuvent plus s'en passer

**Q**uand son professeur de musique a, en guise de devoir à la maison, demandé une biographie de Lully, compositeur préféré de Louis XIV, Hugo ne s'est franchement pas cassé la tête. « C'est trop facile. Sur mon PC installé dans ma chambre, j'ai tapé Lully sur Google, puis j'ai trouvé toute sa vie sur Wikipédia. J'ai imprimé la bio, puis je l'ai recopiée sans rien changer », avoue l'ado de 14 ans, en classe de 4<sup>e</sup> dans un collège parisien. « Tout le monde fait la même chose quand, par exemple, il faut rendre une recherche sur les colonies ou le commerce triangulaire », enchaîne l'un de ses camarades, assis sur un banc quelques minutes avant d'aller en cours. Les enseignants, qui ne sont pas nés de

la dernière pluie, doivent s'en « douter un petit peu ». « C'est pour ça qu'ils ne notent jamais ce type de devoir. C'est juste pour nous donner du boulot », précise Hugo.

Le plus crevant, c'est de réécrire sur le papier

Les garçons de l'établissement n'ont pas l'exclusivité du « copier-coller ». Sur le banc d'à côté, les filles, bonnes ou mauvaises élèves, sont exactement sur la même longueur d'onde. « Internet, c'est cool, c'est pratique. Quand la prof de français nous demande de faire une recherche, par exemple un truc sur *Tristan et Iseut* ou sur des écrivains qui

ont fait des textes (*sic*), on ne se fatigue pas, on repompe tout ce qui apparaît sur l'écran. Le plus crevant, c'est, en fait, de réécrire sur le papier. Pour pas que ça se voie, je rajoute un ou deux mots dans les phrases », souligne la demoiselle. « Moi, ce que je n'arrive pas à retenir, je ne l'inscris pas sur ma copie, car ça veut dire que c'est trop compliqué et que la prof verra que j'ai recopié bêtement », poursuit sa copine, inconsciemment du copier-coller. Sa voisine, très exigeante en matière de petites tricheries, regrette tout de même une chose : « Damage que pour les punitions, quand on nous demande d'expliquer, sous forme d'une rédaction, notre mauvais comportement, le copier-coller ne marche pas ! »

V.M.D.

## « Je n'hésite pas à mettre zéro »

UN PROFESSEUR sur un forum d'enseignants

**S**ur le site Internet Neoprofs, lieu d'échanges entre enseignants, le plagiat scolaire est sujet à discussions. Rose, qui a corrigé des devoirs de 3<sup>e</sup>, a « constaté avec stupeur que certains élèves ont intégralement recopié des devoirs trouvés sur le Net » et que « d'autres ont pour partie copié des structures, des paragraphes, des tournures... ». « Comment leur expliquer la différence entre plagier et se documenter ? », s'interroge-t-elle. Sa collègue, aussi, s'« arrache les cheveux sur ces histoires de plagiat ». « Les élèves ne veulent pas

comprendre en quoi ça pose problème. [...] Je pense qu'il faut considérer cela comme quelque chose de gravissime. Il faut leur expliquer que non seulement ils n'ont pas travaillé, mais qu'ils s'approprient le travail de quelqu'un d'autre, ce qui est du vol. Personnellement, je n'hésite pas à mettre zéro ou à enlever beaucoup de points », lâche-t-elle. Pour mettre fin aux réflexes de copier-coller chez les lycéens, un autre professeur a une suggestion : « Il faudrait peut-être leur dire que le jour du bac, ils n'auront pas Internet... »

V.M.D.